

**CCAS DE SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE  
PROCÈS-VERBAL DU 04 NOVEMBRE 2024 à 18h30  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**Présents :** Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Gérard MIGNARD - Patricia VILLA - Sabine DERVIN - Daniel MOUSSERIN - Renée GUERIN - Florence FOREST - Bernard BESSEY - Sylvie BAS - Martine BESSEY

**Secrétaire élue pour la durée de la séance :** Patricia VILLA

Quorum : 6	Présents : 11	Votants : 11
------------	---------------	--------------

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Romain-la-Motte s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Gilbert VARRENNE, après avoir été convoqué le vingt-neuf octobre deux mille vingt-quatre, conformément à l'article R.123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 08 OCTOBRE 2024**

Le Président soumet le procès-verbal de la séance du 08 octobre 2024 au Conseil d'administration qui l'approuve à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

1. Choix de menus pour le repas du 1<sup>er</sup> décembre 2024
2. Demande de subventions
3. Questions diverses

**1. CHOIX DE MENUS POUR LE REPAS DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2024**

**Grilles de Noël :** 8 grilles ont été distribuées chez les commerçants. La coiffeuse, le Temps des Saisons, 2 grilles à Tout le Monde en Parle, Vival, l'amicale des conseillers, le club des aînés et la boulangerie. Cette année il y aura un lot de consolation en plus, une bouteille de vin. Le tirage au sort aura lieu le 10 décembre 2024.

**Distribution des invitations :** cette année il y a eu une mauvaise organisation dans la distribution des enveloppes. À revoir pour l'année prochaine.

**Repas du 1<sup>er</sup> décembre 2024 :**

**Le repas**

- \* Mise en bouche : velouté de choux fleur/crumble de noix (0,49€)
- \* Terrine de homard (1,32€)
- \* Trou normand (0,60€)
- \* Émincé de canard (2,33€) sauce forestière (0,20€)
- \* Gratin dauphinois en accompagnement (0,81€)
- \* Légumes mousseline de potimarron (0,52€)
- \* Assiette 3 fromages ou fromage blanc (1,40€)
- \* Bûche de Noël et ses clémentines (3,50€)
- \* Pain (0,30€)

Le repas revient à 11,47 €

### **Les achats**

- \* Punch 15 litres chez les Vins de Sylvain (Bernard BESSEY gère la commande)
- \* Cocktail sans alcool et eau pétillante au Vival et gâteaux apéritif (Chantal PAIRE)
- \* Vins rouge (Olivier de Chamard) côte du Rhône (12 bouteilles)
- \* Vins blanc Cerf Noir (12 bouteilles)
- \* Pour le dessert, JB CLAIR (12 bouteilles)
- \* Papillotes au Vival

**Les serveurs** : Chantal PAIRE prend contact avec les jeunes pour le recrutement.

**Location de vaisselle** : Chantal PAIRE commande à Iziloc, Bernard BESSEY et Gérard MIGNARD récupèrent la vaisselle le vendredi 29 novembre 2024 à 14h00.

**Les menus** : Gilbert VARRENNE les confectionne.

**La décoration** : pomme de pin et branches de houx, boules de Noël.

**Animation** : enceinte connectée.

**Mise en place de la salle** : le 30 novembre 2024 à 9h00, 8 personnes seront présentes.

## **2. DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Une famille de la commune sollicite le CCAS pour une demande d'aide dans le cadre du voyage scolaire de ses 2 enfants. Le CCAS peut accorder une aide d'un montant de 75 € par enfant.

Décision prise d'attendre la confirmation du voyage car d'autres demandes peuvent être faites par les familles.

## **3. QUESTIONS DIVERSES**

Néant

Prochaine réunion le 3 décembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h08.

Affiché et publié le 9/12/2024

Le Président,  
Gilbert VARRENNE



La secrétaire de séance,  
Patricia VILLA



**CCAS**  
**SAINT ROMAIN LA MOTTE**  
**42640**